

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

COMMUNE DE BATCHAM

CABINET DU MAIRE

(237) 699966131/698898903

EMAIL : communebatcham@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work- Fatherland

WEST REGION

BATCHAM COUNCIL

LORD MAYOR'S CHAMBER

(237) 699966131/698898903

EMAIL : communebatcham@gmail.com

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 05 /AONO/SG /SIGAMP /CIPM 2026 DU 11/08/2026 (EN PROCEDURE D'URGENCE)
RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN PARC DANS L'ESPACE VERT DE LA COMMUNE DE BATCHAM

1- Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2026, le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence , un Appel d'Offres National Ouvert relatif à **L'AMENAGEMENT D'UN PARC DANS L'ESPACE VERT DE LA COMMUNE DE BATCHAM**

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Dégagement de l'emprise
- Terrassements
- Reprofilage
- Compactage
- Assainissements
- Drainage
- Maintien de la circulation

3- Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot .

4. Coût prévisionnel

. Le coût prévisionnel des travaux est de **30 000 000 FCFA**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **03 (trois) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais catégorisée.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) 2026. Imputation :

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une **caution de soumission acquittée à la main**, conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de 300 000 accompagnée du récépissé de dépôt à la CEDEC.

et valable pendant 30 jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Générale de la Commune de Batcham ou au Service de développement Local, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.amp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la commune de Batcham, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Batcham, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de Batcham (Secrétariat), au plus tard le 08/09/2026 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05 /AONO/ SAG/ SIGAMP/CIPM/2026 DU 11/08/2026
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA
LA COMMUNE DE BATCHAM

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des Offres

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/09/2026 à 11 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Batcham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a) absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- b) absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c) absence du récépissé de consignment dudit cautionnement conformément à la lettre-circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB

du 23 juillet 2025 relatives aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics à l'ouverture des offres;

- d) fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- e) omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) note technique inférieure à 70% (soit 12 oui sur 16);
- g) absence dans l'offre technique d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ;
- h) l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière (BPU, DQE) ;
- i) absence de la charte d'intégrité datée et signée;
- j) absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- k) Absence de l'attestation de catégorisation certifiée par le MINMAP ou son représentant local (seules les catégories A, B, C et D seront acceptées)

15.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 16 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

16- Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Commune de Batcham (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

17- Nombre maximum de lot 01

18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Batcham ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro..... ou le MO/MOD au numéro

Fait à Batcham, le 11/08/2020

AMPLIATIONS :

- MINMAP/Btos ;
- ARMP ;
- Président CIPM/ ;
- Archives/Chronos.



Le Maire

La Majeste Fouassagong
Maître Tchinda Pierre
DIGNITE DE GRAND OFFICIER
DE L'ORDRE DE LA VALEUR

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

COMMUNE DE BATCHAM

CABINET DU MAIRE

(237)699966131/698898903

EMAIL : communebatcham@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work- Fatherland

WEST REGION

BATCHAM COUNCIL

LORD MAYOR'S CHAMBER

(237) 699966131/698898903

EMAIL : communebatcham@gmail.com

Open National Invitation to Tender

N° 05 /ONIT/SAG/SIGAMP/CIPM/2026 OF THE 11/09/2026 (IN EMERGENCY PROCEDURE) to
Construction in green park in space of the Batcham council

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the Public Investment budget 2026 exercise, 3The Mayor of Batcham council
authority Contracts hereby launches in emergency procedure, on behalf to Construction in green park in space of the Batcham
council.

2- Nature of services

The works, which are the subject of this open national invitation to tender shall include:

- Preliminary works,
- Earthworks
- Foundation
- Masonry - elevation;
- Frame – roofing;
- Metallic works;
- Electricity Works;
- Painting.

3 - Allotment Delivery deadline

The works shall constitute 1 lot's.

4 - Estimated cost

The estimated cost of the works ix 30 000 000

5 - Delivery deadline.

The maximum delivery deadline provided for by the Contracting Authority shal be four (03) months.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open on equal terms to all Cameroonian law firms with expertise in the field of
civil engineering works.

7. Funding

The works that are the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget 2026.

Imputation:

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is offline.

9. Provisional bid bond

Each bidder must provide an act of provisional bid bond, valid for thirty (30) days beyond the validity date of the offers
and will be established by a bank approved by the Minister in charge of Finance, the list is annexed. The amount of the bond is
300 000 CFA francs :

The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in
charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but
that does not have any relation with the consultation concerned shall be con- sidered as absent. The bid bond presented by a
tenderer at the bid opening session shall not be accepted

10. Consultation of the tender documents.

The tender file may be consulted during working hours at the secretariat office of Batcham council.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform at the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armac.cm) or on any other electronic
communication means indicated by the Project Owner (to be specified).

11. Acquisition of the Tender file

The physical version of the Call for Tenders Documents may be obtained during business hours at BATCHAM City Hall,
upon publication of this notice, upon payment of a non-refundable fee fifty thousand (50 000) CFA francs payable to the

Municipal Revenue of the Municipality of BATCHAM.

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees.

12. Submission of bids:

Each bid drafted in English or in French in Seven (7) copies including one (1) original and six (6) copies shall be submitted at Batcham Council near the festive place, upon publication of this invitation to tender not later than

08/09/2026 at 10 a.m. local time deposited against a receipt and shall be labelled:

«Open National Invitation to Tender

N° 05 /ONIT/SIGAMP/SAG/CIPM/2026 OF THE 11/08/2026 (IN EMERGENCY PROCEDURE) to Construction in green park in space of the Batcham council

To be opened only during the bid-opening session»

13. Admissibility of tenders

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Bids bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

14. Opening of Bids

Bids shall be opened in one phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on the 08/09/2026 from 11 a.m. local time by the Commission for Public Procurement, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives having full knowledge of the file.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service an administrative authority (Divisional Officer...) in accordance with the Special Condition of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

The opening of bids must take place no later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File.

15. Evaluation criteria

The evaluation criteria consist of two types: the eliminatory criteria and essential criteria.

15.1 Eliminatory Criteria

The Eliminatory criteria set out the minimum requirements for admission to the next essential evaluation criteria. Failure to comply with these criteria lead to rejection of the tender. These include :

- absence of an administrative document not regularized within 48 hours;
- absence of the bid bond at the opening of tenders;
- absence of a receipt of deposit of said bond in accordance with circular letter No. 000014/C/MINMAP/CAB of July 23, 2025 relating to the procedures for the constitution, deposit, conservation, release, restitution and realization of guarantees in public contracts at the opening of tenders;
- false declaration or falsified document;
- omission in the financial offer of a quantified unit price;
- technical score lower than 70% (12 yes to 16);
- absence of a certificate of non-abandonment of a site on honor ;
- the absence of an element of the financial bid (submission, BPU, DQE);

- absence of a dated and signed integrity charter;
- absence of a dated and signed declaration of commitment to compliance with environmental and social clauses.
- absence of a certified copy of the categorization certificate or a decision making the classification in a category public, issued by the Public Contrats Authority less than 03 months old

15.2 Essential criteria

The essential criteria are those so-called primary key or to judge the technical and financial capacity of the candidates to perform the Works, subject of the Listing Application.

The main criteria for qualification details of which are found in Exhibit 16 of this DAO include:

- OVERVIEW OF THE OFFER ;
- STAFF ;
- EXPERIENCE ;
- MATERIALS
- CAPACITY MOBILIZATION OF FINANCIAL RESOURCES ;
- METHODOLOGY OF EXECUTION OF WORK.

16. Attribution

The contracting authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the technical and financial capacities required. Bidders who present anomalously low bids would be disqualified following regulation in place which prescribes obtaining the expertise of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after seeking explanation from the bidder concerned.

The successful bidder is invited to present as soon as possible after signing of the award decision, than within seven days and under penalty of annulment of that decision awarding the Batcham council the establishment and the subscription of its market. Failure to appear, the contract is awarded to the next.

17. Maximum number of lots

One lot (R.A.S)

18. Validity of offers

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

19. Further information

Further information may be obtained during working hours at the Bamboutos divisional office of secretariat batcham council or online on the COLEPS platform via <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, or any other electronic communication means indicated by the Project Owner.

20. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on or the PO/DPO on

Batcham the

Mayor

(Contracting Authority)

Copies

- MINMAP/Btos;
- ARMP;
- President CIPM;
- Affichage/Archives .

